

L'INTÉRÊT POUR L'ENFANT DE GARDER LE CONTACT AVEC SES DEUX PARENTS TOUT AU LONG DE SON DÉVELOPPEMENT

Aldo Naouri
Paris

Texte remis en traduction japonaise
aux Sénateurs et aux Députés japonais
le 21 avril 2009
après avoir servi de base de discussion
au cours de la rencontre avec
les Associations parentales
à Tokyo le 16 avril à 16h
Un condensé en a été prononcé
le 21 avril 2009 à 15h
sous forme d'une conférence
avec traduction en alternance

Mesdames et Messieurs les Sénateurs,
Mesdames et Messieurs les Députés,

J'ai déjà eu le bonheur de venir au Japon, en décembre 2002. Et je garde un souvenir ému de ce voyage, ainsi que de l'accueil qui a été fait aux conférences que j'ai données à Tokyo, Sendai et Osaka.

Je ressens aujourd'hui le même bonheur. Évidemment rehaussé de l'insigne honneur que j'éprouve à me trouver en face de vous.

Et je vous remercie infiniment par avance de l'attention que vous voudrez bien prêter à mes propos.

Il m'a été demandé d'essayer de vous expliquer la raison pour laquelle, il est important, sinon indispensable, pour un enfant de garder, tout au long de son développement, sinon tout au long de sa vie, un contact le plus étroit possible avec ses DEUX parents, voire avec leurs familles respectives.

Je procéderai à cet exposé en faisant appel aux enseignements que j'ai tirés aussi bien de mes différentes formations que de mon expérience professionnelle et de ce que m'ont appris mes rencontres avec un vaste public.

Je ne serai pas pour autant réductionniste. Je suis opposé par tempérament à l'uniformisation des manières de faire. Je suis, bien au contraire, très respectueux des différences que je considère comme de véritables richesses. J'ai moi-même bénéficié du contact étroit de quatre cultures différentes et je peux dire en avoir tiré de nombreux avantages. Comme celui d'avoir pu adapter mon discours professionnel aux manières de vivre, de penser et de réagir des 48 ethnies différentes que j'ai rencontrées dans mon cabinet.

Nous savons tous en effet que les modes de vie varient beaucoup d'une civilisation à l'autre, d'une culture à l'autre. C'est ce dont témoignent d'ailleurs les langues. On n'insiste pas assez, me semble-t-il, sur le fait que les langues constituent autant de codes forgés depuis la nuit des temps et qui, sans même que nous en ayons conscience, régissent quantité de nos comportements sinon leur intégralité.

Il n'est donc pas question pour moi, de plaider pour la supériorité des manières de faire de telle ou telle civilisation sur celles des autres. Chaque contrée a les siennes, qui ne sont en aucune façon supérieures ou inférieures à celles d'une autre. Et si elle les a voulues telles qu'elles sont, c'est toujours pour d'excellentes raisons. Des raisons qui tiennent en général à l'environnement géographique et au projet de société envisagé. L'histoire de l'humanité le prouve. Et nous savons, par exemple, que si certains peuples en ont conquis d'autres, il en est parmi eux qui ont imposé leurs manières de faire quand d'autres ont adopté celles des contrées conquises. De même y a-t-il eu des peuples qui ont préféré se mettre à l'abri dans des îles, développant des modalités comportementales et un état d'esprit dont on sait la spécificité.

Il s'avère cependant que l'être humain, quelles que soient ses singularités, son ethnie, sa culture ou sa langue, demeure le même, strictement le même, pour ce qui concerne ses besoins élémentaires et sa sensibilité aux situations qui lui sont faites. Et c'est un fait dont il faut prendre définitivement acte maintenant que nous sommes dans la mondialisation. Ce qui conduit cet humain à devoir s'adapter à une modification de son environnement géographique – ce qui arrive par exemple en cas de migration –, ou bien à un changement brutal du projet de société dans lequel il était inscrit – la partition de l'ancienne Yougoslavie ou celle de l'ex-URSS en sont des exemples. Sa rencontre avec les solutions qui lui sont alors proposées peut lui poser des problèmes plus ou moins difficiles à résoudre.

J'en donnerai un bref exemple illustratif.

J'ai eu à recevoir en consultation un couple de parents venu sans enfant.

Le père était un haut fonctionnaire japonais, la mère était suédoise.

Ils vivaient en France depuis dix ans. L'un comme l'autre parlaient un français parfait et ils avaient trois enfants de neuf, sept et cinq ans. Ils venaient me voir pour applanir la discorde dans laquelle ils se trouvaient depuis des années.

Ils ont alors sorti une grande feuille de papier sur laquelle ils avaient relevé les dix-neuf points de leur quotidien sur lesquels ils s'opposaient radicalement.

Je ne vais évidemment pas vous donner le contenu de la liste – je l'ai d'ailleurs oublié – mais seulement les deux premières questions qui me semblent parlantes à elles seules.

Première question : au Japon, on force toujours les enfants à finir leur nourriture, en insistant jusqu'à ce qu'ils ne laissent plus le moindre grain de riz dans leur bol ; en Suède, on les force également, en usant de la contrainte morale par l'évocation des populations d'enfants affamés ; en France, on professe qu'il ne faut jamais forcer les enfants à manger.

Deuxième question : au Japon, les enfants dorment généralement dans le lit des parents ; en Suède, les enfants ne sont autorisés à venir dans le lit des parents que lorsqu'ils sont malades ; en France, on dit que les enfants ne doivent jamais aller dans le lit des parents.

Chacune des questions était ponctuée par un : « que faut-il faire ? »

Une situation comme celle-là n'aurait jamais pu exister par exemple il y a deux siècles.

Non pas qu'il aurait été impossible à une femme suédoise de rencontrer un haut fonctionnaire japonais, ou l'inverse. Mais parce qu'il aurait paru normal, à l'une comme à l'autre, voire à leur environnement et à leurs familles respectives, que les enfants devaient être japonais, comme leur père, et élevés selon les seules manières de faire japonaises.

On n'en est plus du tout là aujourd'hui.

En particulier dans les sociétés technologiquement avancées.

Et très précisément depuis que ces sociétés ont décidé de supprimer le soutien qu'elles avaient toujours accordé au statut du père dans les familles. Ce qui a entraîné comme effet collatéral que le lien de l'enfant à sa mère s'est trouvé automatiquement renforcé. Au point d'ailleurs qu'il semble désormais inconvenant de le mettre en question.

C'est un constat dont je ne vais pas retracer l'historique mais que chacun peut faire.

Ce que je me propose, c'est d'en examiner les causes et les conséquences.

Et je partirai pour cela de la situation la plus élémentaire qui soit, celle autour de laquelle tout se joue : le triangle père, mère, enfant, à partir duquel, dans quelque milieu et dans quelque langue ou civilisation qu'il naisse, se construit l'être humain.

Or, la manière dont se tissent les relations entre les individus, dans ce fameux triangle, est toujours singulière et se trouve caractérisée par

- deux constantes
- et une profonde asymétrie.

Les deux constantes dont je vais faire état se retrouvent dans tous les cas sans exception.

- La première tient au fait – plus flagrant encore aujourd’hui qu’auparavant – que dans l’écrasante majorité des cas les DEUX parents ont voulu l’enfant. Ce qui veut dire qu’ils l’ont décidé, qu’ils l’ont programmé et qu’ils l’ont fait ensemble et en toute conscience.

Pourquoi ont-ils pris un jour cette décision ?

Il suffit de les entendre en parler pour le savoir.

Ils le disent avec leurs mots : chacun des deux comptait sur cet enfant

- pour faire échec à sa propre mort (« je veux transmettre ce que j’ai reçu... »),

- pour en faire son propre prolongement (« ma fille sera moi en mieux... » ou bien « mon fils fera les études que je n’ai pas pu faire... »)

Autant dire que l’investissement de l’enfant est aussi présent, aussi important et aussi violent du côté du père que du côté de la mère.

Ce qui explique en partie :

- la douleur extrême constatée chez les DEUX parents en cas de séparation. Indépendamment du sentiment d’échec ressenti à la suite de la rupture, cette douleur est générée :

= chez la mère, par la perspective d’avoir à être parfois privée de son contact quotidien avec l’enfant lorsqu’elle doit le confier à son père ;

= et chez le père par la perspective de ne plus avoir le même et libre accès à son enfant.

- l’investissement commun de l’enfant explique également la pugnacité avec laquelle chacun d’eux défend son droit d’accès et de présence auprès de son enfant, allant même jusqu’à refuser de reconnaître ce même droit à l’autre. Là aussi se glisse une asymétrie, puisque quand l’une défend son droit, au nom du lien viscéral établi entre elle et l’enfant par la grossesse, l’autre, fils de sa mère et gardant trace du lien viscéral que cette dernière a eu à lui, peine à faire valoir et admettre son investissement affectif.

La tonalité de ce type de conflit est souvent d’ailleurs le moyen utilisé par l’un ou l’autre des deux pour se venger de l’autre.

Le père canadien d’un petit garçon de 6 mois, reprochait à son épouse française de vouloir continuer d’allaiter leur enfant. Il n’avait déjà pas voulu qu’elle le fasse au motif qu’il voulait lui aussi donner le biberon pour que leur fils, m’a-t-il dit, s’attache autant à lui qu’à sa mère. J’ai cru pouvoir le détromper et l’aider en lui expliquant la nature de l’attachement et la supériorité du lait maternel sur le lait artificiel. Devant la qualité de son attention j’ai pensé avoir fait du bon travail. J’ai eu le lendemain la jeune mère au téléphone : elle pleurait en me disant qu’elle aurait mieux fait de céder à son

mari parce qu'il s'est vengé de son entêtement en enlevant leur enfant dans la nuit et en étant parti avec lui au Canada.

- La deuxième constante qu'on retrouve, dans ce triangle père-mère-enfant, tient au fait que l'enfant a ABSOLUMENT besoin pour se construire correctement, et en particulier pour construire correctement son identité et son être social, c'est à dire pour devenir un adulte de qualité, d'avoir en lui non seulement une image, mais la meilleure image possible, de chacun de ses DEUX parents.

Il faut absolument le savoir, le dire et le répéter.

Tout comme il faut savoir que la manière dont se font ces constructions tout au long de l'enfance conditionne littéralement toute la vie adulte.

On n'imagine pas en effet les énormes dégâts que produisent chez l'enfant les critiques que l'un des deux parents formule à l'endroit de l'autre, comme cela se passe dans les séparations conflictuelles, qui sont les plus fréquentes. Or, toute atteinte portée par un des deux parents à la dignité de l'autre altère chez l'enfant la double loyauté qu'il entretient à leur endroit et le précipite dans une situation conflictuelle très grave dont il n'a pas les moyens de se sortir. Il peut alors devenir le jouet du parent qui l'a en garde et prendre délibérément son parti dans le conflit, développant ce qui est connu chez les individus pris en otage sous le nom de Syndrome de Stockholm. Cet état de choses est devenu hélas tellement fréquent depuis quelques années qu'on a fini par en faire une pathologie aux manifestations variées, à savoir le Syndrome d'Aliénation Parentale.

J'ai eu ainsi à intervenir auprès d'un adolescent de 15 ans dont les parents avaient divorcé quand il avait 7 ans. À force de manœuvres subtiles de sa mère, il a très vite fini par ne plus voir son père. Et, depuis, il a eu un comportement si perturbé que sa mère l'a mis en pension. Or, un jour, cela faillit se finir très mal. Il n'eut en effet la vie sauve que par le plus grand hasard et parce qu'un surveillant est arrivé à temps pour le décrocher alors qu'il venait de se pendre. Au milieu de ses sanglots, il m'a expliqué son geste. Comme il avait écrit à sa mère qu'il voulait absolument revoir son père, sa mère, ne sachant plus comment le dissuader, lui a répondu qu'il n'en était pas question parce que son père était... homosexuel !

On sait par ailleurs, depuis la publicité donnée par la grande presse à la pédophilie, que les accusations d'attouchements sexuels portées par les mères contre les pères, que l'enfant soit une fille ou un garçon, sont devenues une stratégie courante et banale utilisées par les mères pour interdire aux pères leur droit de visite.

Il ne faut pas croire que je sois en train de prendre le parti d'un parent contre l'autre. Si j'ai plus fait état des problématiques rencontrées par les pères, c'est seulement parce qu'elle est statistiquement plus fréquente. Il arrive en effet que les pères soient aussi abusifs et d'aussi mauvaise foi que les mères – des cas récents en France l'ont montré. Les méfaits sur l'enfant sont les mêmes dans les deux cas.

J'avais l'habitude de l'expliquer à mes patients en leur disant qu'ils étaient ensemble comme une échelle double sur laquelle leur enfant grimpait pour

conquérir la vie. Et que, si l'un des deux détruisait l'autre, l'échelle s'écroulerait et l'enfant avec.

J'ai ainsi eu à réparer chez une fillette de sept ans les dégâts produits par la manière dont ses parents divorcés lui parlaient l'un de l'autre. Elle était déchirée, déprimée, elle pleurait tout le temps, elle dormait mal et elle ne voulait plus aller à l'école. Ce fut long et difficile. Et quand j'ai cru être arrivé au bout de mes peines, elle m'a posé une question bien embarrassante en me disant : « Pouvez-vous m'expliquer pourquoi un homme et une femme qui savent qu'ils peuvent divorcer font quand même un enfant ? »

« La vérité, dit un proverbe français, sort de la bouche des enfants ».

Et la question de cette petite fille mérite assurément que j'y réponde un peu plus que je ne l'ai fait sur l'instant.

Ce qui me ramène, après avoir brossé le tableau des deux constantes qui se retrouvent dans tous les cas, à la profonde asymétrie qui, au sein du triangle père-mère-enfant, affecte le couple parental.

Cette asymétrie fait dire à l'anthropologue français Claude Lévi-Strauss que « le mariage est l'union dramatique de la nature et de la culture ».

Chacun des termes de cette formule percutante dit parfaitement ce qu'il a à dire : « l'union » rend compte de l'état ; « dramatique » rend compte des tensions inévitables qui s'y jouent ; « la nature » quant à elle renvoie à la femme puis à la mère, « la culture » renvoyant à l'homme puis au père.

S'agit-il d'une simple opinion, d'une idéologie, d'un jugement arbitraire, ou bien tout cela est-il fondé ?

La paléontologie nous enseigne que notre espèce est âgée de 8 millions d'années.

Or, pendant ces 8 millions d'années, les mères ont mis au monde les enfants tout comme l'ont toujours fait les autres mères mammifères et tout comme elles le font aujourd'hui.

Cela leur a donné un avantage évident, celui de la certitude de leur statut. Elles sont CERTAINES d'être les mères de leurs enfants. Et elles retirent de cette certitude une forme de droit naturel irrécusable à occuper la place qu'elles occupent auprès de leurs enfants. *Mater certissima*, la mère est très certaine, disait d'ailleurs le Droit romain qui l'opposait ainsi au *pater*, le père, *semper incertus*, toujours incertain.

Il en a toujours été ainsi. Mais depuis les années 1970, on sait infiniment plus de choses autour de ce statut de certitude, et en particulier à propos des effets singuliers du séjour intra utérin sur l'enfant.

Il a en effet été démontré que, pendant la gestation, le cerveau sensoriel du fœtus enregistre une quantité considérable de sensations. Ces sensations lui

viennent toutes et sans exception du corps de sa mère. Si bien que, grâce à la banque de données qu'il aura ainsi collectées, il s'avère capable, dès sa venue au monde, de reconnaître :

- l'odeur de cette mère,
- le goût des aliments qu'elle aime,
- son toucher,
- sa manière de porter
- et sa voix.
- Et, comme les aires sensorielles cérébrales sont liées entre elles, il lui suffira de seulement 8 heures en sa présence pour la reconnaître sur photo, alors même qu'il n'aura collecté aucune sensation visuelle dans l'obscurité utérine.

Il se sera établi ainsi entre elle et lui un lien transnatal d'une force et d'une fiabilité si considérables qu'il persistera la vie durant et qu'il réfractera tous les recueils ultérieurs.

Quels que seront le contenu et l'intensité des étapes de son développement, l'enfant sera ainsi, qu'il le veuille ou non, naturellement disposé

- à demeurer lié viscéralement à sa mère,
- à déployer à son endroit une loyauté sans faille,
- et à accomplir, à leur double insu, l'intégralité des désirs qu'elle aura pour lui.

Elle aura constitué son premier repère dans la vie et il a toute latitude, sa vie durant, de venir se ressourcer en elle en cas de besoin.

Pour ce qui la concerne, elle, elle est tout aussi naturellement portée à investir exclusivement cet enfant dont la survenue lui a apporté ni plus ni moins que la gloire.

En satisfaisant intégralement par son corps au cours de la gestation les demandes de cet être en développement, elle a en effet « donné la vie ». Ce qui développe chez elle une propension instinctive, celle qui consiste à continuer à jamais de satisfaire l'intégralité des besoins et des demandes de son enfant afin qu'il ne manque jamais de rien. Aussi aura-t-elle tous les moyens de parvenir, jour après jour, geste après geste, à tisser autour de lui un utérus virtuel extensible à l'infini et dont elle refusera de le laisser sortir. Plus rien ne comptera alors pour elle. Et elle tombera dans le gouffre de la maternité en sacrifiant en bonne conscience à sa propension naturelle aussi bien sa réalisation personnelle que la relation à son partenaire.

On pourrait se réjouir de cette disposition naturelle s'il n'était pas facile d'imaginer ce qu'elle peut donner quand elle est laissée à elle-même dans nos sociétés d'abondance. L'enfant, gâté à l'extrême,

- estimera en effet que tout lui est dû
- et il ne développera strictement aucun sens de l'effort.
- Il sera centré sur sa seule personne

- et il estimera en toute occasion que les autres doivent être à son service comme l'a été sa mère.
- Il sera l'enfant tyran qui décide tout à la maison selon son humeur et ses caprices.
- Il mangera quand il le décidera et où il le décidera, dans sa chambre ou devant la télé, en continuant éventuellement de jouer avec sa playstation sans communiquer avec son environnement.
- Si l'envie lui en prend, il sortira traîner dans la rue sans se préoccuper de l'heure.
- Il ira ou n'ira pas à l'école en estimant qu'il n'a pas à rendre de compte de ses décisions à sa mère ou aux enseignants.
- Les sanctions habituelles ne lui feront d'ailleurs aucun effet et ne changeront pas son comportement.
- À un stade plus grave, il sombrera dans la pathologie
 - o Soit en s'enfermant dans des conduites obsessionnelles de type addictif
 - comme de rester rivé des jours et des nuits à son ordinateur
 - soit de s'abrutir des heures durant devant la télévision
 - soit de se lancer dans des activités stériles et inutiles dont la valeur à ses yeux consiste à lui faire « tuer le temps »
 - o ou bien encore cet enfant développera-t-il un trouble grave de l'attention et une agitation perpétuelle que rien ne calme qu'on appelle « l'hyperactivité ».

Il ne s'inscrira évidemment pas sur un mode constructif dans une structure ou un tissu sociétal. Si tant est qu'il le fasse, il le fera seulement en tant qu'exploiteur sans scrupule ou profiteur cynique. La délinquance et la fréquentation des bandes organisées seront son destin à l'adolescence et son entrée dans l'âge adulte posera d'énormes problèmes à son entourage.

On pourrait en quelque sorte dire qu'une société qui privilégierait les seules options maternelles aboutirait à se construire comme une société cruelle au sein de laquelle chaque individu serait l'ennemi de son voisin. Ce serait, pour le dire autrement, la voie ouverte à la barbarie.

Or, il s'avère que même quand on est averti de ce type de risque, ce risque est de plus en plus difficile à éviter.

Pourquoi ?

À cause d'abord, du fait que nous sommes tous nés d'un ventre de mère et que, comme je l'ai dit, chacun reste marqué toute sa vie par elle.

Parce qu'en second lieu, on ne parvient toujours pas à concevoir, à comprendre, et surtout à admettre, que ce qui se passe dans l'enfance détermine absolument tout de ce qui se passera par la suite dans la vie.

Parce qu'enfin la mère ne peut pas facilement admettre que le rôle du père puisse être différent du sien et qu'elle ne comprend ni sa différence ni son

utilité. Elle est tellement ancrée dans la certitude de son statut, elle est tellement viscéralement attachée à son enfant, qu'elle ne peut pas spontanément concevoir que son enfant puisse avoir le moindre besoin de quelqu'un d'autre qu'elle ! Elle est prête à accepter, tout au plus, que le père de l'enfant l'aide et fasse en toute circonstance strictement comme elle. Mais il n'est pas question qu'il puisse avoir un avis différent du sien et encore moins le lui imposer. Au nom même du fait qu'elle a porté l'enfant en elle, elle estime qu'elle a, elle seule, tous les droits sur lui. Le père, oui, il a participé à la conception, oui, elle a fait cet enfant avec lui, oui, mais elle aurait pu le faire avec n'importe quel autre homme, alors que lui, ce père, il n'aurait pas pu avoir cet enfant sans elle !

Et c'est là que gît toute la difficulté et tout le malentendu si difficile à lever

Car, ce père, en tant qu'homme, en tant qu'être masculin, est tout de même l'héritier de ces hommes, de ces êtres masculins, qui ont produit l'essentiel de l'évolution de l'espèce en inventant la culture, il y a environ 300. 000 ans.

Ce sont eux, ces hommes, qui ont en effet franchi un pas décisif en décidant un jour d'échanger entre eux les femmes des groupes auxquels ils appartenaient. Et c'est à partir de là qu'ils ont commencé à investir eux aussi les enfants qui naissaient de leurs compagnes.

Ils ont bien sûr immédiatement rencontré la résistance et le rejet des mères. Si bien qu'ils les ont soumises par la force.

Mais sans renoncer, au fil du progrès des sociétés qu'ils construisaient, à asseoir la légitimité de leur statut.

Ce qui fut très difficile et surtout extrêmement lent comme en atteste l'histoire.

La première étape de cette entreprise se situe en effet il y a environ 12 à 15 000 ans, lorsque l'agriculture et l'élevage furent maîtrisés. Ils étaient bien pour quelque chose dans le processus de la reproduction. Tout comme ces graines mises en terre qui donnaient des plantes ou comme le bélier dont la saillie de la brebis donnait naissance à un agneau.

Je passe sur les étapes intermédiaires pour signaler seulement que le spermatozoïde ne fut observé qu'en 1677 et que la première observation d'une fécondation in vitro ne date que de 1875, quelques années seulement avant que soit découvert le rôle des gamètes et celui des chromosomes.

Mais c'est seulement en 1984, qu'a été apportée la preuve scientifique de l'importance et du rôle du père. Un procédé expérimental ingénieux a en effet permis à un biologiste de démontrer que le placenta et le cordon ombilical sont d'origine paternelle.

Le placenta est un organe de toute première importance dans le déroulement de la grossesse. Il assure une fonction de filtre et de régulateur des échanges. C'est lui qui permet à l'enfant de ne pas être tué par sa mère et à la mère de ne pas être tuée par son enfant. Quand on prend acte de ces faits, on comprend que rien ne serait possible sans l'interposition qu'il assure.

Il aura ainsi été démontré que cette place de père que l'homme a prise à tâtons et brutalement dès l'avènement de la culture, n'aura en définitive été rien d'autre que l'exercice aveugle d'une forme de droit. Et que cette place de père que l'homme a prise aura rejoint, prorogé et mis en application un dispositif prévu par la nature elle-même.

Dans un contexte où l'aura de la Science soutient la dimension de certitude de la mère, cette démonstration de l'utilité du père et de l'importance, elle aussi certaine, de son statut aurait dû produire des effets. Or, elle a été pratiquement passée sous silence. Comme si elle était venue trop tard, bien trop tard ! Après que la direction prise par nos sociétés était devenue impossible à modifier. Après que nos sociétés de l'image ont colonisé nos mentalités par la seule dimension de l'évident, du visible, qui confère automatiquement au gros ventre de la mère enceinte un titre de propriété exclusive sur son enfant. Après, enfin, que d'autres bricolages biologiques ouverts par les procréations médicalement assistées ont réduit l'aventure de la reproduction humaine à son seul aspect vétérinaire !

Les grandes lignes que je dessine ainsi n'interviennent pas seulement dans les couples séparés. Elles sont le quotidien de tous les couples sans exception. La guerre larvée entre mères et pères est en effet une constante de la condition de parents.

J'ai publié en 1985 un ouvrage, *Une place pour le père* qui a été un best-seller. J'y ai aligné de nombreux cas cliniques pour montrer que les problèmes graves affectant la santé physique ou psychologique de l'enfant se trouvaient durablement résolus dès lors que la place et l'importance du père étaient reconnues par la mère de l'enfant. Je ne compte pas le nombre de troubles du comportement, de retards scolaires, de cas de délinquance adolescente, d'addiction aux drogues ou d'anorexies mentales où la solution a été apportée par cette voie.

Le père de Jérôme a découvert que son garçon de 15 ans se droguait et il voulait me le conduire en consultation. J'ai demandé à le voir d'abord, lui seul. J'ai ainsi appris qu'il était divorcé depuis deux ans, à l'initiative de sa femme qui ne voulait plus de lui. Il lui avait cependant laissé leur appartement au deuxième étage de la maison, alors qu'il en était seul propriétaire, pour habiter un studio qu'ils avaient au rez-de-chaussée. Bien des hommes ont souvent ce type de comportement qu'ils mettent au compte de leur galanterie. En réalité, ils se conduisent avec leurs femmes comme des petits garçons avec leurs mères.

Quelques mois après la séparation de ses parents, Jérôme obtient de sa mère, toujours soucieuse de lui faire plaisir, qu'elle le laisse habiter seul une chambre de bonne au sixième étage. C'est à partir de là que les soucis ont commencé : absentéisme scolaire d'abord, puis fugues, puis petite délinquance et enfin usage de drogue.

J'ai repris d'abord avec le père toute son histoire et celle de son couple. Après quoi, j'ai reçu ensemble le père et la mère pour m'intéresser surtout à leur histoire de couple ; en montrant en particulier au père de Jérôme combien sa générosité, prise pour de la faiblesse, a été contre productive. En quatre rencontres, sans que j'aie vu Jérôme, non seulement il a réintégré l'appartement de sa mère et cessé de se droguer mais il a assisté, ému, au moment

où son père a demandé à nouveau en mariage son ex-femme, ravie et amoureuse de lui comme elle ne l'avait jamais été.

Pourquoi les choses se sont-elles passées ainsi ?

Parce que la mère de Jérôme, comme tant de mères, avait refusé d'entendre un autre discours que le sien. Elle s'était donc consacrée principalement à lui, oubliant qu'elle était femme, oubliant qu'elle avait un époux et que cet époux, lui-même plus fils de sa femme que son époux, pouvait avoir à dire quelque chose à propos de leur enfant. Jérôme, ainsi pris en otage, s'est trouvé enivré par la situation et a cherché à en explorer les limites. Il a réclamé sa chambre indépendante qu'il a obtenue avant de se lancer dans les conduites extrêmes en étant inconscient des dangers qu'il courait. Le changement d'attitude du père, la reprise de son histoire, les limites qu'il a posées à son fils et à son ex-épouse, tout comme la reconstruction de son couple sous sa direction ferme et déterminée ont soulagé autant la mère que le fils.

Il tombe sous le sens qu'une pathologie de cet ordre qui survient même au sein des couples unis, est considérablement aggravée en cas de divorce.

Si on considère que – en France tout au moins – un couple sur trois en général et un sur deux dans les métropoles, divorce et que les chiffres du divorce augmentent de 6% par an, la situation devient alarmante et mérite que des mesures soient prises de toute urgence.

Dans les pays occidentaux, on a même vu s'accroître considérablement le nombre de femmes qui ont décidé de ne pas s'unir au géniteur de l'enfant et d'élever seules ce dernier. En France, leur nombre est passé de 79 000 en 1979 à 2 960 000 en 2005, constituant aujourd'hui 20% du nombre des familles.

Est-ce grave ? Quelles sont les conséquences d'un tel état de faits à notre époque où tout cela est devenu une mode et où les exploits des procréations médicalement assistées multiplient les cas de figure ?

Ma réponse est assez simple.

Dans l'immédiat et pour ce qui concerne la vie courante des enfants, on pourrait considérer que c'est après tout sans bien grande importance. Il se rencontre certes des problèmes de santé, des problèmes scolaires, des problèmes de comportement et des troubles de la sociabilité. Mais nos sociétés ont encore les moyens de les explorer et de les résoudre tant bien que mal. Après tout, les instances sociales comme la médecine sont là pour ça.

Ce qui est en réalité très inquiétant, c'est que tout cela n'a aucune tendance à la réparation spontanée et s'aggrave considérablement au passage des générations. Je peux en témoigner à partir de ma longue expérience avec les familles.

Outre que les enfants des couples divorcés ont plus de chance que les autres de divorcer à leur tour – ce qui explique d’ailleurs l’augmentation de la divortialité – ils reproduisent en général à l’identique les schémas qu’ils ont connus.

Une fille qui aura été élevée seulement par sa mère, se séparera très vite du père de son enfant pour ramener en général cet enfant à sa propre mère.

Un fils qui aura vécu une situation identique ne se préoccupera pas de l’enfant qu’il aura fait et ne jouera en aucune façon son rôle auprès de lui.

L’un et l’autre agiront ainsi parce qu’ils n’auront pas pu bénéficier, tout au long de leur développement et jusqu’à leur entrée dans l’âge adulte, de la présence même épisodique de leurs pères.

Et, ceci dit, je ne m’attarde pas, faute de temps, sur les graves problèmes d’identité qui se posent quand les parents sont de langues différentes, de civilisations différentes, de cultures différentes. Dans ces cas, c’est, avec toutes les conséquences qu’on peut imaginer, la construction de l’identité profonde de l’enfant qui est gravement compromise. Sans compter que la privation qui lui est infligée lui retire un potentiel dont on peut aisément mesurer l’incalculable richesse qu’elle pourrait constituer à l’ère de la mondialisation.

Pour ce qui concerne les enfants des familles monoparentales, ils ont plus de chance encore de reproduire le schéma qu’ils ont connu, ne parvenant pratiquement pas à fonder des familles stables. Les enfants qu’ils font sont le plus souvent élevés par leurs mères, qui veillent à les satisfaire en les maintenant, sans même le savoir, dans une position infantile qui les poursuivra indéfiniment.

J’ai suivi Gael de sa naissance à la fin de son adolescence. Sa mère m’a très vite dit l’avoir conçu au cours d’une nuit passée avec un homme qu’elle n’a plus jamais revu et dont elle ignorait même le nom et le prénom. Elle venait me voir plus fréquemment que nécessaire. Et quand je le lui ai fait remarquer, elle m’a dit que, puisque son fils n’avait pas de père, elle voulait m’offrir à lui comme modèle d’homme. Les années sont passées. Et un jour, alors que j’avais pris ma retraite, j’ai reçu un coup de fil de Gael. Il tenait à me faire savoir qu’il s’était mis en ménage avec une jeune femme et qu’il allait devenir père. J’ai réagi en le complimentant et j’ai continué de jouer le rôle que la mère m’avait assigné en ayant accepté un peu plus tard que le jeune couple me présente son bébé. Quelques semaines plus tard, j’ai eu la surprise d’entendre Gael en pleurs au téléphone : il avait quitté sa femme et son fils. Il ne savait pas pourquoi, mais c’était plus fort que lui : la situation lui était devenue insupportable. Malgré tous mes discours, il a signé un contrat d’expatriation de 8 ans et il est parti.

À terme, c’est donc de l’avenir des sociétés qu’il sera alors question.

Et il n’est pas certain que les sociétés fabriquées de cette manière seront les sociétés de solidarité et de progrès que nous avons à charge de construire.

Ce seront des sociétés d’individus infantiles, fragiles, intolérants, consommateurs égoïstes de plaisirs de toutes sortes et surtout si profondément angoissés qu’on ne pourra pas compter sur un comportement fiable de leur part.

Je vous remercie de votre attention et je suis évidemment prêt à répondre aux questions que vous voudriez me poser.